

Dans le cadre de la prise en charge de votre pathologie, votre dossier médical est susceptible d'être présenté et discuté lors de **Réunions de Concertations Pluridisciplinaires (RCP)**. Les données vous concernant, comme les conclusions de ces discussions, sont conservées dans des bases de données informatiques.

Pour certaines pathologies comme les cancers, cette présentation en RCP est obligatoire (sauf refus préalable de votre part), conformément aux directives des Plans Cancers et recommandations de l'Institut National du Cancer (INCa).

Cette présentation, comme ses conclusions, doivent être enregistrées dans un logiciel régional déployé par le **Réseau Régional de Cancérologie oncoBFC**, sous la responsabilité de l'Agence Régionale de Santé (ARS), appelé **Dossier Communicant en Cancérologie (DCC)**.

Le DCC est hébergé par un **organisme agréé ou certifié à l'hébergement de données de santé à caractère personnel** (loi du 4 janvier 2016).

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits relatifs à l'utilisation de vos données personnelles traitées dans le DCC (droits d'accès, rectification, opposition, effacement, limitation du traitement des données ...) auprès du Réseau Régional de Cancérologie oncoBFC.

N'hésitez pas à en discuter avec votre médecin si besoin.

Contact : Réseau régional de cancérologie de Bourgogne Franche-Comté, oncoBFC

Antenne Besançon : Pôle cancérologie 3 bd Fleming 25030 Besançon Cedex Tel : 03.81.53.92.38

Antenne Dijon : 10 bd Maréchal de Lattre de Tassigny BP 77908 21079 DIJON cedex Tel : 03.80.48.65.60

www.oncobfc.com